

Le 12 juillet 2017

Honorable Wayne Easter  
Président  
Comité permanent des finances  
Chambre des communes  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur Easter,

Je vous écris pour présenter les commentaires de l'Alberta Urban Municipalities Association (AUMA) au sujet des consultations prébudgétaires, avant le budget de 2018. Le thème de cette année, « la productivité et la compétitivité », est particulièrement important pour les municipalités de l'Alberta et leurs résidents. En effet, en raison de la période économique difficile à laquelle est confronté le Canada et de l'économie provinciale fondée sur les ressources naturelles, l'Alberta est particulièrement vulnérable. Par conséquent, l'AUMA se réjouit que le gouvernement fédéral ait respecté ses engagements en matière de financement des infrastructures. Ces investissements sont essentiels afin de combler le déficit d'infrastructures croissant et de répondre au besoin des villes pour une certitude fiscale.

En ce qui a trait au financement futur des infrastructures et à la conception des programmes, il est nécessaire de considérer les points suivants :

- Les retards dans les futures ententes bilatérales fédérales-provinciales en infrastructure doivent être réglés.
- Les ententes de financement doivent tenir compte de la capacité de payer de chaque ordre de gouvernement. En raison de la décision du gouvernement fédéral de réduire ses contributions de 40 % dans les ententes bilatérales à venir, l'AUMA appuie une formule de contribution fédérale-provinciale-municipale de 40-40-20 respectivement.
- Pour que les municipalités maximalisent ces fonds, une approche de financement prévisible et axée sur les résultats devrait être utilisée (c'est-à-dire que le financement devrait être affecté aux municipalités plutôt que d'être fondé sur la présentation d'une demande. De plus, l'utilisation du programme de taxe sur l'essence pourrait être envisagée puisque ce dernier est déjà établi de même que sa formule et son administration, et qu'il a fait ses preuves).
- Les flux de trésorerie des projets devraient être établis avant d'effectuer des dépenses considérables. Ils devraient être prévisibles et établis en fonction des tableaux de sorte que les municipalités n'aient pas à « avancer » les coûts des projets. Cette façon de procéder évitera aux municipalités de dépasser leur limite de dette et aidera celles n'ayant pas de grandes réserves.

.../2

Honorable Wayne Easter

Page 2

- Le gouvernement fédéral devrait fournir plus de certitude et de détails concernant les programmes et l'admissibilité dans le cadre de l'infrastructure sociale et des fonds pour des logements abordables.

De plus, le budget fédéral de 2018 devrait considérer les points suivants :

- Rétablir le financement fédéral pour l'atténuation des catastrophes (les inondations et les feux, par exemple) à ce qu'il était auparavant de sorte à offrir l'aide financière nécessaire aux municipalités à la suite d'une catastrophe.
- Afin de baisser le taux de criminalité élevé en Alberta :
  - Augmenter le nombre de demandes acceptées dans le Programme de formation des cadets de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) afin de doter les postes vacants. Ces postes non comblés présentent un risque d'épuisement professionnel au sein de l'effectif actuel et gênent la prestation de service;
  - Mener un examen de l'efficacité opérationnelle afin de s'assurer que les ressources actuelles de la GRC sont maximisées.
- S'assurer que les municipalités dans les régions éloignées ont un accès général à l'Internet à large bande. Un Internet haute vitesse fiable est essentiel à toutes les villes. Il permet des innovations et des économies en transports, en santé ainsi que dans les services communautaires et les pratiques commerciales.
- Rétablir la non-imposition des allocations des élus municipaux, qui a été supprimée en 2017. La suppression de cette exemption fiscale a réduit efficacement les salaires des titulaires de charge – il est devenu plus difficile d'attirer des candidats et les municipalités ont été obligées d'augmenter les salaires en augmentant les impôts fonciers en conséquence.
- Accroître le financement afin de s'assurer que les nouveaux arrivants ont accès à des services adaptés de formation linguistique qui permettent aux participants de s'intégrer plus facilement à la communauté et de faire la transition au marché du travail.
- Fournir des fonds afin d'aider à compenser pour la hausse des coûts associés à la légalisation du cannabis – par exemple, financer une plus grande présence policière et la sensibilisation de la population.

Je vous remercie pour cette occasion de fournir des commentaires concernant ce processus important. L'AUMA se réjouit à l'idée de travailler de nouveau avec le gouvernement fédéral afin de veiller à la prospérité et à la pérennité des villes dans l'ensemble de l'Alberta et du Canada.

Cordialement,

Lisa Holmes

Présidente de l'AUMA

c.c. Mme Jenny Gerbasi, présidente de la Fédération canadienne des municipalités